

La "fréquence vol en ‰" est le nombre de sinistres affectant la garantie vol pour 1.000 voitures assurées pendant une année, qu'il s'agisse de voitures volées, retrouvées ou non, de tentatives de vol ou de vols d'accessoires.

Le taux de souscription de la garantie vol est de 85,2%.

Année	Variation de la fréquence (en %)	Charge totale Vol (en milliard d'euros)
2004	-12,0	0,85
2005	-12,0	0,78
2006	-11,0	0,71
2007	-11,5	0,65
2008	-13,3	0,60
2009	-2,5	0,62
2010	-11,0	0,59
2011	-11,1	0,59
2012	-7,9	0,56
2013	-1,8	0,58
2014	-6,1	0,58
2015	-2,7	0,60
2016	-9,5	0,59
2017	-7,8	0,56
2018	-8,1	0,53
Fréquence vol 2018 en ‰	4,3 ‰	

4,3 ‰ : la fréquence vol baisse de façon significative en 2018.

La charge totale vol est en baisse en 2018 (0,53 milliard d'euros).

La baisse de fréquence n'a été que partiellement compensée par l'augmentation du coût moyen des sinistres vol (+ 1,4 %).